

Image not found or type unknown



## Fosse septique : partie privative ou commune?

Par **Carpette**, le **30/03/2009** à **11:16**

Bonjour, j'habite en copropriété et dans ma cave (partie privative) il existe une fosse septique qui a débordée. Le syndic me réclame la totalité de la facture arguant que "chacun est responsable de sa fosse septique" sachant que nous sommes trois copropriétaires à utiliser cette même fosse (alors que certains autres lots sont indépendants dans ces raccordements). Merci de me donner des précisions car le règlement de copropriété n'évoque rien sur le sujet. Par avance, merci de votre aide.